

BREVES PARLEMENTAIRES



FOCUS

CHANGEMENTS A LA PRÉSIDENTIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 12 septembre 2018, Richard FERRAND (REM LOIS Finistère) a été élu président de l'Assemblée nationale avec 254 voix sur 484 (52,4 % des suffrages exprimés), soit 99 voix de moins que François de RUGY en 2017. L'ancien président du groupe REM, également ex-journaliste et ex-dirigeant de mutuelle, était face à Marc FESNEAU (MDM LOIS Loir-et-Cher) – 86 voix soit 40 de plus que l'effectif de son groupe – ; Annie GENEVARD (LR AC Doubs) – 95 voix – ; Ericka BAREIGTS (SOC AS La Réunion) – 31 voix – ; et Mathilde PANOT (FI DD Val-de-Marne) – 17 voix.

A l'occasion de cette nomination, un premier scrutin interne avait été organisé au sein du groupe REM au cours duquel Richard FERRAND a recueilli 64,26 %. Avait également candidaté Philippe FOLLIOU (REM DEF) – 1,37 % –, Barbara POMPILI (REM DD Somme) – 29,21 %, Cendra MOTIN (REM, FIN Isère) – 5,15 % – et Yaël BRAUN-PIVET (REM LOIS Yvelines) – qui s'est retirée avant le scrutin interne.

En raison de ces changements, le groupe REM doit désigner un nouveau président. Se portent candidats : Brigitte BOURGUIGNON (REM AS Pas-de-Calais), présidente de la COM AS, Roland LESCURE (REM ECO Français hors de France), président de la COM ECO, Laëtitiya AVIA (REM LOIS Paris), Gabriel ATTAL (REM AC Hauts-de-Seine), Amélie de MONTCHALIN (REM FIN Essonne), Gilles LE GENDRE (REM FIN Paris), Bruno BONNELL (REM ETR Rhône), Perrine GOULET (REM FIN Nièvre), Rémy REBEYROTTE (REM LOIS Saône-et-Loire) et Jean-Charles COLAS-ROY (REM DD Isère).

PRÉSENCE DE PARLEMENTAIRES DANS DES ORGANISMES EXTRA PARLEMENTAIRES

Après s'être accordés en commission mixte paritaire (CMP), les députés et sénateurs ont adopté les 23 et 26 juillet 2018 la [proposition de loi \(PPL\) visant à garantir la présence de parlementaires dans certaines organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination](#). Ce texte, déposé dans des termes identiques par le Président de l'Assemblée nationale, François de RUGY (REM Loire-Atlantique) et l'ensemble des présidents des groupes politiques, ainsi que par le Président du Sénat, Gérard LARCHER (LR Yvelines), vise à :

- clarifier les règles qui régissent la présence de parlementaires dans certains organismes ;
- garantir la présence des parlementaires dans des organismes extra-parlementaires lorsque celle-ci se justifie ;
- procéder à un exercice de simplification dans le champ des organismes extra-parlementaires.

Parmi les organismes extra-parlementaires concernés par cette réforme, figurent notamment le Conseil national de l'habitat, le Conseil national de l'industrie et le Conseil d'administration de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

EXAMEN DU PJ PACTE

Le texte porté par Bruno LE MAIRE arrive en séance publique à l'Assemblée nationale début octobre 2018 avec pour objectif une adoption début 2019.

Les interlocuteurs clés sont les députés membres de la commission spéciale sur le PJ PACTE, et notamment :

NOMS	Groupe	Com	Fonction
GREGOIRE Olivia	REM	FIN	Présidente
LESCURE Roland	REM	ECO	Rapporteur général
SOMMER Denis	REM	ECO	Rapporteur thématique Chapitre 1 ^{er} – Des entreprises libérées
BARROT Jean-Noël	MDM	FIN	Rapporteur thématique Chapitre II – Des entreprises plus innovantes Section 1 : Améliorer et diversifier les financements
LEBEC Marie	REM	ECO	Rapporteuse thématique Chapitre II – Des entreprises plus innovantes Section 2 : Protéger les inventions et l'expérimentation de nos entreprises Section 3 : Faire évoluer le capital et la gouvernance des entreprises publiques et financer l'innovation de rupture Section 4 : Protéger nos entreprises stratégiques
DUBOST Coralie	REM	LOIS	Rapporteuse thématique Chapitre III – Des entreprises plus justes Chapitre IV – Diverses propositions d'adaptation au droit de l'Union européenne, dispositions transitoires et finales

Les entreprises s'engagent : le PAQTE en faveur des quartiers

Jacques MÉZARD, ministre de la Cohésion des territoires et Julien DENORMANDIE, secrétaire d'Etat auprès du ministre, ont signé avec le MEDEF et trois entreprises (ADECCO, la Fédération régionale des travaux publics d'Ile de France et ACCOR HOTEL Group), le Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE). Par ce biais, les entreprises pourront prendre des engagements concrets pour la cohésion du territoire autour de quatre axes :

SENSIBILISER

Une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, de l'entrepreneuriat, des secteurs d'activité et des métiers avec des accès aux stages renforcés ;

FORMER

Un accès à l'apprentissage facilité, tant en termes d'appui à l'orientation que d'accès à l'alternance et d'accompagnement des apprentis ;

RECRUTER

Un développement de l'emploi renforcé dans les QPV, des méthodes de recrutement sans discrimination ainsi que du soutien à l'inclusion ;

ACHETER

Un développement des achats responsables et inclusifs avec un soutien et une prise en compte des engagements d'entreprises dans les marchés publics ;

Dans ce cadre, Jacques MÉZARD et Julien DENORMANDIE ont confié à **Mathieu CORNIETI**, Président du fonds Impact partenaires, membre du Conseil national des villes, la mission de rencontrer, d'ici octobre, chacune des entreprises volontaires à s'engager dans la démarche et fixer des objectifs.



« La difficulté est sans doute moins dans ses équipes que chez Macron lui-même »

Jérôme JAFFRÉ, analyste politique (Directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop)), dans un entretien publié dans Le Figaro (10 septembre 2018).



En mode collaboratif ... au Sénat !

Plateforme de consultation des élus locaux

Le jeudi 15 mars, le Sénat a annoncé la création d'une plateforme en ligne qui servira à **consulter les élus locaux, dans un premier temps, avant d'être ouverte à l'ensemble des citoyens.**

Cette plateforme, présentée fin juin 2018, a pour objectif de renforcer la proximité du Sénat avec les élus locaux et favoriser l'expression d'une démocratie plus participative.

ÉLUS LOCAUX, VOTRE AVIS INTÉRESSE LE SÉNAT

JE VEUX DONNER MON AVIS

JE M'EXPRIME

VOICI MA CONTRIBUTION



Agenda

Les Ateliers Saint-Simon organisés par SEANCE PUBLIQUE reçoivent Jérôme JAFFRÉ le mardi 25 septembre 2018 à partir de 18h30

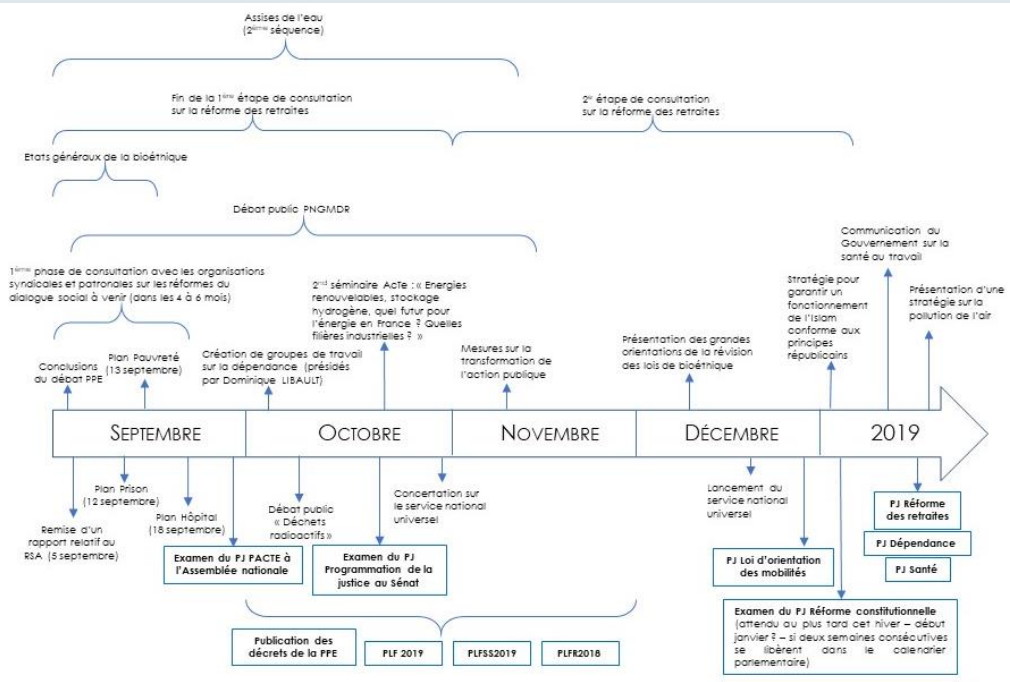


Analyste politique, ancien vice-président de la SOFRES, il est le directeur du Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique (Cecop), fondé en 1998. Il est chercheur associé au CEVIPOF.

SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL ET LES ANNONCES FAITES POUR LE GOUVERNEMENT

Reporté en raison de la démission de Nicolas HULOT, le séminaire de rentrée du gouvernement s'est tenu à l'Elysée le mercredi 5 septembre, au lendemain du remaniement. A cette occasion, le Gouvernement a présenté ce calendrier d'actions.

TIMELINE DU DEBAT PUBLIC



PLAN PAUVRETÉ : LES ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES

Le jeudi 13 septembre, au Musée de l'Homme (Paris), le Président de la République Emmanuel MACRON a présenté le « Plan Pauvreté ».

Le constat du Président est le suivant : les investissements réalisées par des entreprises dans le champ social restent limités puisque seules 14 % d'entre elles réalisent des actions de mécénat. La part des sommes dépensées affectée à l'action sociale est également faible, estimée à seulement 17 %.

Dans ce contexte, la stratégie de lutte contre la pauvreté présentée ce jour propose **trois nouveaux dispositifs de mobilisation des entreprises** contre la pauvreté :

- La création de dotations d'action territoriale :** elles prendront la forme d'une allocation affectée à des programmes de lutte contre la pauvreté sur son territoire, notamment à l'attention des jeunes exclus. Dans le cadre de ce dispositif, l'entreprise s'engagera à publier chaque les années les actions soutenues dans le cadre de la dotation) et les résultats obtenus.
- Le lancement d'Assises nationales pauvreté et économie collaborative :** alors que les plateformes de l'économie collaborative jouent un rôle croissant dans le tissu entrepreneurial de notre pays, leurs effets sur la prévention et la lutte contre la pauvreté et le rôle qu'elles peuvent jouer en la matière feront l'objet d'une réflexion spécifique lancée au premier semestre 2019.
- La généralisation d'actions financées selon un modèle « ni gain ni perte » :** selon Emmanuel MACRON, il est indispensable de renforcer les programmes spécifiques qui diminuent les coûts pour les bénéficiaires, selon l'approche d'entreprises sociales qui luttent contre la pauvreté. Ces projets sont portés notamment par l'association « Action Tank, entreprise & pauvreté », qui sera un partenaire important de ces politiques visant à réduire les dépenses incompressibles des ménages en situation de pauvreté. Plus largement, les acteurs associatifs, de l'économie sociale et solidaire et des entreprises labellisées dans le cadre de la démarche « French Impact » seront mobilisés.

FOCUS

L'Institut Sapiens

En décembre 2017, Olivier BABEAU, Professeur à l'université de Bordeaux et agrégé d'économie et de gestion, Laurent ALEXANDRE, chirurgien de formation et créateur du site Doctissimo, et Dominique CALMELS, Directeur financier d'Accenture France et Bénélux, en partenariat avec la chaire du capital humain de l'université de Bordeaux, ont fondé l'Institut Sapiens.

Ce *think tank*, ou « think TECH », comme le surnomment ses fondateurs, a pour objectif de replacer l'humain au centre de la société en raison de la place croissante du numérique. Leur axe principal de travail est l'étude de nouvelles formes d'écosystèmes favorables au développement économique et au bien-être social.

Pour mener ses travaux, l'Institut Sapiens fédère un large réseau d'experts (universitaires, avocats, chefs d'entreprise, entrepreneurs, hauts fonctionnaires) et d'adhérents de l'Institut autour des grands enjeux actuels. Ainsi, ces experts et adhérents interviennent sur les questions de l'intelligence artificielle ou de la robotisation de l'économie. De plus, l'Institut Sapiens a débuté en septembre 2018 l'organisation de plusieurs débats en présence de ministres, tels que Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie et des finances, et de parlementaires de la majorité, à l'instar de Catherine FABRE (REM, Gironde, COM AS), rapporteure du projet de loi formation professionnelle.



INSTITUT SAPIENS
POUR QUE L'AVENIR AIT BESOIN DE NOUS

VALEUR MONTANTE

Laurent SAINT-MARTIN

(REM FIN Val-de-Marne)



Vice-président de la commission des Finances, et candidat au poste de rapporteur général du budget en 2017, il s'était mobilisé en faveur du prélèvement à la source et joue un rôle important en tant que co-orateur du groupe REM sur les PLF.

PERSONNALITE A SUIVRE

Vincent CAPO-CANELLAS

(UC, Seine-Saint-Denis, COM FIN, Questeur)

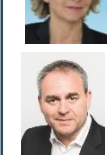


Orateur PLF du groupe Union Centriste, groupe charnière du Sénat le sénateur est un des acteurs clé de l'examen du texte au Sénat.

PERSONNALITE A SUIVRE

Valérie PECRESSE

(Présidente de la région Ile-de-France)



Valérie PÉCRESSE, présidente LR de la région Ile-de-France, a réuni cet été les adhérents de son club « Libres ! » à Brives. A l'occasion de la Foire de Châlons, elle a signé un partenariat avec la région Hauts de France de Xavier BERTRAND.

PERSONNALITE A SUIVRE

Jules NYSSSEN

(Directeur général de Régions de France)



Nouveau Directeur général de Régions de France auprès d'Hervé MORIN, Jules NYSSSEN remplace Gilles MERGY à partir du 1^{er} octobre.

Il a travaillé dans de nombreuses collectivités (Région PACA, ville de Montpellier, délégation régionale du Nord-Pas-de-Calais du CNFPT).

PERSONNALITE A SUIVRE

Marc FESNEAU (MDM LOIS Loir-et-Cher)



Le président du groupe Modem a obtenu 86 voix soit 40 de plus que l'effectif de son groupe lors de l'élection du Président de l'Assemblée Nationale.

Il s'est fortement mobilisé sur PJ EGAlim en se positionnant contre la surtransposition des normes européennes environnementales tout en affirmant sa volonté de « sortir massivement du glyphosate en trois ans ».

PERSONNALITES A SUIVRE

Frédérique TUFFNELL (REM DD Charente-Maritime)

Jérôme BIGNON (IRT DD Somme)



La députée REM de Charente-Maritime Frédérique TUFFNELL et le sénateur IRT de la Somme Jérôme BIGNON ont été chargés par le Premier ministre, Édouard PHILIPPE, d'une mission sur la préservation des zones humides. Ce sont tous deux des spécialistes de la loi Biodiversité - l'une vient de coprésider la mission de suivi de l'application de la loi du 8 août 2016, l'autre a été rapporteur du projet de loi au Sénat.



FOCUS

#LaBelleCirco - En Marche dans les territoires

En juin dernier, les députés du groupe REM ont présenté #LaBelleCirco. Cette initiative, imaginée par Nicolas DÉMOULIN (REM, Hérault, COM ECO) a pour objectif de mettre en valeur la circonscription d'un député avec le regard des maires. Chaque élu peut faire découvrir les projets et le patrimoine de sa commune. Ce projet est donc basé sur l'échange entre le député et les élus de sa circonscription au sujet de certains lieux, savoir-faire et traditions afin d'en faire connaître sa richesse. Diffusée sur Twitter, #LaBelleCirco est considérée comme une mise en valeur des territoires et du travail de terrain réalisés par les députés REM.

Dans cette dynamique, une vingtaine de députés, anciens élus locaux, se sont regroupés dans un groupe de travail baptisé « le cercle girardin », afin de réfléchir aux questions liées à l'organisation territoriale et à la ruralité. Animé par Jean-Bernard SEMPASTOUS (REM, Haute-Garonne, COM ECO) et Benoît SIMIAN (REM, Gironde, COM FIN), il a tenu sa première réunion mercredi 12 septembre.